

COMMUNIQUE DE LA VILLE DE SAINT-GENIS-LAVAL

Constat de pollution aux perfluorés aux abords des sites ARKEMA et DAIKIN, à Pierre-Bénite

A la suite des résultats de l'enquête journalistique réalisée aux abords du site d'ARKEMA et de DAIKIN à Pierre-Bénite, la présence de substances perfluorées a été détectée à proximité de ces sites industriels. Les trois substances perfluorées rejetées, utilisées par les deux sites, n'étaient jusqu'à ce jour pas réglementées.

Ces substances (perfluoroalkyles et polyfluoroalkyles (ou PFAS)) sont des produits chimiques de synthèse utilisés dans l'industrie pour leurs propriétés imperméabilisantes, ignifuges et antiadhésives, et se retrouvent ainsi dans de nombreux produits de consommation courante.

La contamination par certaines de ces substances peut avoir des risques pour la santé des personnes. C'est la raison pour laquelle l'État, le ministère de la Transition écologique et le secrétariat d'État ont élargi la liste des substances chimiques surveillées dans les eaux de surface et souterraines.

Concernant la ville de Saint-Genis-Laval, je me suis tout de suite assurée que cette pollution ne concernait pas directement les saint-geinois : l'eau potable fournie et consommée à Saint-Genis-Laval provient exclusivement du captage de Crémieux Charmy et n'est donc pas concernée par cette pollution.

Je reste malgré tout en contact avec les services de santé et de l'Etat pour suivre les prochaines études qui seront menées à proximité de ces sites afin de m'assurer que la commune n'est pas touchée par cette pollution et prendre éventuellement toutes les dispositions nécessaires à la protection des habitants.

Par ailleurs, si le stade de foot à proximité de ces sites industriels venait à être fermé, je propose à Monsieur le maire de Pierre-Bénite, Jérôme Morage, d'accueillir une partie de l'activité habituellement prévue sur ce terrain si besoin.

Je ne manquerai pas de vous tenir informés des prochaines évolutions.